

Fiche de procédure

Informations de base	
RSP - Résolutions d'actualité	2024/2695(RSP)
Procédure rejetée	
<p>Objection conformément à l'article 112, paragraphes 2 et 3, au projet de décision d'exécution de la Commission portant modalités d'application de la directive (UE) 2019/904 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne le calcul, la vérification et la communication des données relatives à la teneur en plastique recyclé des bouteilles pour boissons en plastique à usage unique, abrogeant la décision d'exécution (UE) (D095411) de la Commission</p>	
<p>Sujet</p> <p>3.40.01 Industrie chimique, engrais, matières plastiques</p> <p>3.70.05 Pollution marine et côtière, pollution par les navires et les hydrocarbures</p> <p>3.70.12 Gestion des déchets, déchets ménagers, emballages, déchets industriels légers</p>	

Informations techniques	
Référence de procédure	2024/2695(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur acte ou compétences d'exécution
Base juridique	Règlement du Parlement EP 115-p2
Etape de la procédure	Procédure rejetée
Dossier de la commission parlementaire	ENVI/9/15105